



Dépêche 05/007

La marine sabordée !

Déclaration préalable CFDT au groupe de travail du 2 février à la direction générale

La casse est en route, profitant d'une adaptation programmée des moyens maritimes dans le cadre de l'implantation future des deux patrouilleurs (40 m) « budgétés », vous bouleversez le dispositif maritime douanier.

F. Mongin, Directeur Général des douanes, sabre au clair, pourfend les unités maritimes dans la plus pure tradition technocratique.

Dans le cadre de ses velléités d'amélioration de la lutte contre la fraude, on aurait pu penser que la direction générale des douanes essaierait de renforcer son dispositif et ses moyens d'intervention.

Que nenni !

La voilà qui taille dans le vif en supprimant en masse, unités maritimes et emplois.

29 unités seront supprimées à l'horizon 2006 ou 2007 sur les 3 façades maritimes du pays.

En compensation, la création de 2 unités de 40 m à implanter à Boulogne sur Mer et Brest n'est que la traduction d'une volonté évidente de restructuration qui vise à supprimer l'emploi.

Le compte n'y est pas, loin de là :

+ de 320 emplois supprimés pour la création de 130, c'est la casse du dispositif qui est en route.

D'ores et déjà, les marins douaniers sont mobilisés pour défendre leurs emplois.

Hier, plus de 350 manifestants sur ces trois lieux de réunion ; 56 % de grévistes sur l'Atlantique et 74 % en Méditerranée.

Désormais sur ces deux façades, les navires des douanes ne sortent plus en mer et les avions de l'Atlantique se préparent à appuyer le mouvement par solidarité.

A l'heure où les grandes fraudes se multiplient, un dispositif aéromaritime moderne et renforcé est plus que jamais nécessaire, c'est pour cela et pour leur emploi, que nos camarades marins ont entamé la lutte.

Pour faire « sauter » ce plan néfaste, la CFDT Douane relaiera et appuiera toutes les actions, interventions et manifestations décidées par les intersyndicales locales.

Paris, le 2 février 2005